

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING

Siège social : Immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine, la Goulette, Tunis

Délice Holding informe le public qu'un incendie s'est déclaré mercredi soir dans l'un des dépôts auxiliaires de stockage de matières premières et emballages, loué par notre filiale, la Société Tunisienne des Industries Alimentaires, situé dans la région de Soliman. Ce dépôt de stockage est éloigné de nos usines principales.

Grâce à l'intervention rapide des autorités compétentes, l'incendie a été maîtrisé dès les premières heures de son déclenchement et n'a pas eu d'impact significatif sur la continuité de l'activité.

À la suite de cet incident, l'inventaire préliminaire et provisoire des stocks post-incendie montre qu'une partie importante des matières premières a été préservée, avec un inventaire restant évalué à 2 000 KDT. En revanche, les matières endommagées représentent une valeur approximative de 1 500 KDT.

L'incident a également affecté des marchandises appartenant à d'autres entreprises ayant loué des compartiments adjacents dans le même dépôt. Une enquête a été déclenchée pour déterminer les causes exactes de l'incendie.

Le montant de la police d'assurance couvrant les risques inhérents à la gestion des stocks de matières premières couvre les montants sus-indiqués.

Nous tenons à rassurer toutes nos parties prenantes quant à la solidité et à l'efficacité de notre dispositif de gestion des risques, et nous réaffirmons que cet incident n'aura pas d'impact sur nos opérations globales ni sur notre performance financière.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.